



## 16ème législature

<b>Question N° :</b> <b>14250</b>	De <b>M. Mickaël Bouloux</b> ( Socialistes et apparentés - Ille-et-Vilaine )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Enseignement supérieur et recherche		<b>Ministère attributaire</b> > Enseignement supérieur et recherche
<b>Rubrique</b> > animaux	<b>Tête d'analyse</b> > Bien-être animal et cohabitation entre les humains et les animaux	<b>Analyse</b> > Bien-être animal et cohabitation entre les humains et les animaux.
Question publiée au JO le : <b>09/01/2024</b> Date de changement d'attribution : <b>12/01/2024</b> Question retirée le : <b>11/06/2024</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Mickaël Bouloux attire l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le bien-être animal et la cohabitation dans les villes entre les humains et les animaux. Des réflexions scientifiques sur les formes d'interactions et les notions de proximité et de distance doivent avoir lieu. Au regard de l'équilibre fragile qui dépend fortement de l'acceptabilité des humains envers les animaux, des travaux pourraient permettre de repenser les villes pour apaiser la coexistence avec la faune. Il souhaite savoir quelles mesures le Gouvernement envisage de prendre pour développer la recherche visant à l'acquisition de nouvelles expertises scientifiques sur la présence animale en ville, les comportements des animaux et leur évolution au sein des espaces urbains dont leur capacité d'adaptation.